

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 065-216500587-20240411-202413-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Hautes-Pyrénées

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE d'AZET n° D2024-13
séance du 11 avril 2024

Date de la convocation : 04 avril 2024

Date de l'affichage : 4 avril 2024

Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part au vote de la délibération : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 21H, le Conseil municipal d'Azet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryse PUYAU, maire :

Présents : PUYAU Maryse, SANS Frédéric, CARROT Franck, BEYRIE Francis, PEFONTAN Marie-Madeleine, BEYRIE Fanny, BEYRIE André, SAINAS Mikaël, SALETTIS Robin,

Excusés :

Absents : Guinet Jean

Secrétaire de séance : PEFONTAN Marie-Madeleine

APPROBATION DES BUDGETS 2024

Le Conseil Municipal, une fois que Madame la Maire a présenté le budget principal 2024 et le budget annexe 2024, approuve les deux budgets 2024.

Contre : abstention : pour :

La Maire précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures

pour copie conforme

La Secrétaire,

La Maire

Maryse PUYAU

